



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-1563>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **26-1563**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Sietrem

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession de service public pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique du SIETREM à Saint-Thibault-des-Vignes et la conception, la construction et le financement des travaux d'optimisation associés

Description : La consultation concernait l'attribution d'un contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique et à la conception, financement et réalisation de travaux obligatoires, en vue du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés collectés sur le périmètre du Syndicat ou objet des Conventions de coopération ou de tout autre mécanisme de coopération conclu par le Syndicat. Le Contrat a une durée de vingt-six (26) ans à compter de la Date d'effet du Contrat. La Date de prise en charge des installations est fixée à titre prévisionnel au 30 décembre 2025. La valeur du contrat est estimée à 890 000 000 € constants HT, y compris TGAP, soit 810 000 000 € constants HT, hors TGAP (valeur à date de mai 2023).

Identifiant de la procédure : e1187d93-e0c9-41d5-ae96-9f4611d9e8a8

Avis précédent : 37fc53ec-0464-4ed7-bb91-d32489abdf7e-01

Identifiant interne : 2024-02

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90513300 Services d'incinération des ordures ménagères

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 3 rue du Grand Pommeraye

Ville : Saint Thibault des Vignes

Code postal : 77400

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Informations complémentaires : 1. Le contrat signé ainsi que ses annexes sont consultables par tout tiers en faisant la demande auprès des services du Syndicat. Le contrat est mis à disposition des tiers dans les locaux du Syndicat situés ZAE La Courthillière - 3 rue du Grand Pommeraye - 77400 SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES Les Tiers souhaitant prendre connaissance de ces documents devront prendre l'attache de Stéphanie Montmartin, Directrice Ressources et Moyens, sietrem@sietrem.fr. 2. Le contrat de concession prévoit des investissements devant être réalisés par le concessionnaire à hauteur de 239.059.516 euros HT (net des subventions du Syndicat) sous déduction d'éventuelles subventions. Pour financer ces investissements, le contrat prévoit la mise en place d'un mécanisme de cession de créance avec CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE et BPIFRANCE pour un montant de 274 688 507 euros HT. Une fois les investissements réalisés à la satisfaction du Syndicat, la rémunération financière RF2 (hors taxes) pour l'ensemble des travaux de la tranche construction nouvelle UVE des travaux obligatoires, sera cédée à titre d'escompte à ces organismes représentés par CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL en qualité d'agent). Cette cession de créance fera l'objet d'une acceptation par le SIETREM. Par délibération du 2 septembre 2025, le conseil syndical a donc autorisé son président à conclure (i) une convention tripartite et (ii) un acte d'acceptation conformément aux dispositions des articles L. 313-29 et suivants du code monétaire et financier. Ces actes ont été signés le 16 décembre 2025. Ces documents sont consultables dans les mêmes conditions que le contrat de concession et ses annexes.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 890,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La procédure est dite « ouverte ». Les candidats devront remettre en même temps leurs candidatures et leurs offres. Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités pour la présentation de sa candidature, il doit les mentionner dans sa lettre de candidature et produire, pour chacun d'eux, les mêmes documents que ceux exigés de lui pour justifier de ses capacités, et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du contrat. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. Une prime est versée aux candidats non retenus dans les conditions prévues au règlement de consultation : • Ne reçoivent pas de prime les soumissionnaires qui déposent un dossier de candidature et aucune offre initiale ou une offre initiale inappropriée • Reçoivent une prime de 30 000 euros TTC, les soumissionnaires dont l'offre initiale, bien qu'appropriée n'est pas admise à participer à l'intégralité de la phase de négociation ; • Reçoivent une prime de 80 000 euros TTC, les soumissionnaires dont l'offre finale est classée mais non désignée

attributaire Le Délégué devra reprendre les personnels affectés à la gestion et à l'exploitation de l'UVE [dans le respect de la réglementation applicable.]. Les informations relatives à la reprise du personnel figurent dans la pièce C du DCE. La concession n'est pas divisée en lot. La durée de la concession est de 312 mois. La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concession de service public pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique du SIETREM à Saint-Thibault-des-Vignes et la conception, la construction et le financement des travaux d'optimisation associés

Description : La consultation a pour objet de sélectionner un opérateur en vue de la conclusion d'un contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique et à la conception, financement et réalisation de travaux obligatoires. Le Contrat a une durée de vingt-six (26) ans à compter de la Date d'effet du Contrat, envisagée à titre prévisionnel en mai 2025. La Date de prise en charge des installations est fixée à titre prévisionnel au 30 décembre 2025. La valeur du contrat est estimée à 890 000 000 Euros constants HT, y compris TGAP, soit 810 000 000 Euros constants HT, hors TGAP (valeur à date de mai 2023). La durée de la concession est de 312 mois.

Identifiant interne : 2024-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90513300 Services d'incinération des ordures ménagères

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 3 rue du grand pommeraye

Ville : saint thibault des vignes

Code postal : 77400

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Informations complémentaires : La consultation concernait l'attribution d'un contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique et à la conception, financement et réalisation de travaux obligatoires, en vue du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés collectés sur le périmètre du Syndicat ou objet des Conventions de coopération ou de tout autre mécanisme de coopération conclu par le Syndicat. Le Contrat a une durée de vingt-six (26) ans à compter de la Date d'effet du Contrat. La Date de prise en charge des

installations est fixée à titre prévisionnel au 30 décembre 2025. La valeur du contrat est estimée à 890 000 000 € constants HT, y compris TGAP, soit 810 000 000 € constants HT, hors TGAP (valeur à date de mai 2023).

5.1.3 Durée estimée

Durée : 26 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 890,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 37fc53ec-0464-4ed7-bb91-d32489abdf7e-01

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : QUALITE DES ETUDES ET DES TRAVAUX PROPOSES AU REGARD DES OBJECTIFS ATTENDUS

Description : Critères de jugement des offres Pondération CRITERE N°1 QUALITE DES ETUDES ET DES TRAVAUX PROPOSES AU REGARD DES OBJECTIFS ATTENDUS 25% CRITERE N°2 PERFORMANCES GARANTIES 20% CRITERE N°3 CONDITIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES 30% CRITERE N°4 QUALITE DU SERVICE RENDU A TRAVERS LES CONDITIONS D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS 13% CRITERE N°5 NIVEAU ET FERMETE DES ENGAGEMENTS JURIDIQUES 12%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 100

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Informations relatives aux délais de recours : La concession pourra faire l'objet : - d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et R. 551-7 à R.551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité ou à solliciter l'abrogation de celles-ci. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa

passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Sietrem

Organisation qui signe le marché : Sietrem

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,219,760,242 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PAPREC Energies France

Offre :

Identifiant de l'offre : Offre de Paprec Energies France

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 1,219,760,242 Euro

L'offre est une variante : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024-02

Titre : Concession de service public pour l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique du SIETREM à Saint-Thibault-des-Vignes et la conception, la construction et le financement des travaux d'optimisation associés

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/09/2025

Date de conclusion du marché : 07/11/2025

Organisation qui signe le marché : Sietrem

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Sietrem

Numéro d'enregistrement : 25770163100034

Adresse postale : 3 rue du grand pommeraye

Ville : Saint-thibault-des-vignes

Code postal : 77400

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : sietrem@sietrem.fr

Téléphone : 0160942171

Adresse internet : <https://www.sietrem.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : PAPREC Energies France

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 912443751

Département : Paris

Adresse postale : 7 rue du Docteur Lancereaux

Ville : Paris

Code postal : 75008

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 177 707 049 00017

Ville : Melun

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : a7f5c602-38cd-488d-92b3-bd1edcaf977e-01

Principale raison de la modification : Informations désormais disponibles

Description : Ajout de la date de signature de la convention tripartite et de l'acte d'acceptation pour la cession de créances

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Ajout de la date de signature de la convention tripartite et de l'acte d'acceptation pour la cession de créances

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a50b411d-6ab4-47d5-be8b-094b07f73de7 - 02

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/01/2026 à 15:14

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/01/2026